

Congrès des Sociétés savantes de Savoie – Albertville 13 septembre 2008 –

« Les Jeux olympiques d'hiver en France, influences sur le développement du territoire »

Alain Arvin-Bérod, philosophe, membre de l'Académie nationale olympique française
Claire Grangé, historienne, directrice de la Maison des Jeux olympiques d'hiver

1^e partie : Alain Arvin-Bérod

« L'olympisme, un nouveau tourisme ?... »

Par ce questionnement un peu provocateur je souhaite indiquer d'entrée de jeu la différence originelle qui distingue les Jeux olympiques d'hiver des J.O d'été. En effet si ces derniers ont acquis leurs lettres de noblesse au cœur de l'antique liesse d'Olympie huit siècles avant notre ère, l'olympisme d'hiver est né plus de deux mille ans après J.C sous l'effet conjoint de l'émergence des sports alpins et du tourisme en montagne tous deux liés à l'hiver que ce soit en France, en Italie, en Suisse ou en Autriche notamment. C'est ce qui m'a conduit à énoncer un néologisme provisoire en parlant d'une « *alplitude olympique* » à propos de la spécificité alpine de l'olympisme en hiver. L'autre versant de ma question ouvre sur une piste que je ne vais pas explorer aujourd'hui mais que je mentionne pour interpeller votre curiosité. Il s'agit des évolutions olympiques actuelles où semblent se dessiner les contours d'un olympisme notamment pour les Jeux d'hiver tendant de plus en plus à retrouver ses habits d'antan, à savoir ceux du tourisme comme ce sera le cas à Sotchi en 2014....mais revenons à notre sujet.

Archéologie, tourisme et politique

C'est la redécouverte des sites antiques (Herculanum et Pompéi) avant qu'ils ne deviennent « touristiques » et l'intérêt porté par les penseurs des Lumières sur la démocratie athénienne et la république romaine entre autres qui sont à l'origine d'un regain culturel de l'antiquité tant dans la philosophie, la littérature (livre de l'Abbé Barthélemy « Les voyages du jeune Anacharsis dans la Grèce au IV^e siècle avant notre ère ») que dans la peinture (« Les Jeux olympiques » peint en 1787 de Jean Pierre Saint Ours un « rénovateur » de l'art exposée au Musée d'art et d'histoire de Genève). Les élites sont pétries de culture classique dont les jeunes dirigeants révolutionnaires désormais au pouvoir. Ainsi le député « montagnard » (extrême gauche) Gilbert Romme annonce le retour des J.O. antiques pour célébrer la fondation de la République Française (22 septembre 1792) lors du vote de la loi créant un calendrier révolutionnaire et une unité de mesure unique, le mètre. C'est la « Première Olympiade de la République » (22/09/1796) ainsi baptisé par les révolutionnaires qui se déroule devant 100.000 personnes selon « Le Moniteur » au Champ de Mars. Une gravure du Musée de la Révolution Vizille représente cette fête de la fondation de la République avec la course de chars le symbole des symboles antiques. Le théâtre en est le Champ de Mars à Paris. La victoire du citoyen Cosme à la course à pied inaugure la saga des champions olympiques un siècle avant les premiers J.O modernes à Athènes en 1896. Des décors géants plantés dans l'arène pour symboliser la Force et la Fécondité, très Disneyland. Au XIX^e siècle la découverte d'Olympie prolonge et conforte l'intérêt pour l'antiquité dont les sites seront un atout du tourisme international. Avant la rénovation des J.O par Coubertin le sport moderne s'organise et s'internationalise. En effet la dimension internationale prend un essor totalement inconnu dans les siècles précédents avec la Croix Rouge Internationale créée en cette fin de XIX^e, l'idéologie internationaliste (marxisme) et enfin l'olympisme ce néologisme crée de

toute pièce par Coubertin pour donner au cosmopolitisme (mot de l'époque) une dimension pacifique et historique. C'est d'ailleurs le message que délivrera le père de la devise olympique Henri Didon un dauphinois devenu dominicain lors de la première messe olympique célébrée à Athènes à St Denys L'Aréopagite en 1896. L'internationalisme caractérise la tentative de rénovation olympique enfin réussie après plusieurs échecs en Europe voire en Grèce même.

Naissance d'une « géographie sportive »...

Coubertin, fin diplomate mesure le risque de lier ses J.O et « l'olympisme » aux décisions des seuls états. Centré sur la cité et la citoyenneté qu'elle incarne il souhaite calquer l'olympisme sur cette appartenance à une communauté humaine et ses valeurs en dehors des choix politiques sources de divisions et de conflits comme les guerres. Il réfléchit à la survie des Jeux et notamment à la nature de la « représentation sportive ». La question de l'indépendance de la représentation nationale lors des JO est posée sans être résolue... Il met cette question en débat au C.I.O. à Athènes. Entre les partisans d'une représentation gouvernementale soutenue par Gebhardt (Allemagne) et ceux favorables à un statut d'association privée défendue par Viktor Balck (Suède), le gouvernement olympique décide de ne pas décider.... Reposée lors de la 10e session du C.I.O. en 1907 à La Haye celui-ci adopte le principe qu'un pays ou une unité administrative a le droit de participer en toute indépendance aux J.O. Les cérémonies d'ouverture vont ainsi donner lieu à des manifestations de caractère politique dès le début. En 1908 aux J.O de Londres les Tchèques représentant la Bohême (non souveraine) défilent derrière la Belgique et non pas derrière l'Autriche. En 1909 le Comité olympique tchèque (pas d'état souverain) organise des J.O. tchèques à Prague qui seront contestés par les Britanniques. Lors de la constitution du C.I.O. en 1894 Coubertin avait défendu la candidature de Jiri Guth Jarkovsky originaire de Bohême. « *La Bohême est quelque chose d'unique et de sacrée, un musée de l'humanité qu'il faut mettre sous la protection des nations* » écrivait le rénovateur. Jiri Guth Jarkovsky invité au Congrès de 1894 à Paris était soutenu par la communauté tchèque Sokol et le club athlétique Sparta Praha. Dans cette situation confuse notamment dans la région des Balkans centre névralgique du premier séisme mondial, Coubertin invente en 1911 l'expression de « Géographie sportive ». Dans une lettre adressée à l'éditeur du journal sportif viennois «*Allgemeine Sportzeitung*» il propose cet intitulé et indique qu'il n'y a pas « *lieu de se plier à toutes les conditions préalables de la géographie politique usuelle* ». En clair l'olympisme a sa propre carte géo-sportive en vertu de la loi olympique « *All games, all nations* ». « *Le C.I.O. n'a pas le pouvoir de changer et une nation n'est pas nécessairement un état indépendant* » dit Coubertin rejoignant ainsi la pratique de l'Union européenne de gymnastique. Le concept de « *géographie sportive* » donna lieu évidemment à la revendication d'un propre droit territorial sportif et en 1912 deux nations sportives non indépendantes (Bohême et Finlande) voulurent prendre part aux JO de Stockholm en tant qu'équipes distinctes. Vienne estima que le C.I.O. soutenait le mouvement indépendantiste tchèque en autorisant la Bohême et St Pétersbourg s'opposa à la représentation de la Finlande sans sa tutelle russe. La géographie sportive prit pourtant le dessus. Lors de la cérémonie d'ouverture les Tchèques se placèrent entre les membres hongrois et autrichiens sous le drapeau Austro-hongrois avec le signe « *Autriche – Tchèques* »... et les Finlandais marchant derrière les Russes s'arrêtèrent devant la tribune pour se mettre à distance de leur tuteur en signe de protestation : ils eurent 9 médailles d'or contre 0 aux Russes....

Enjeux politiques et enjeux économiques

Leur position olympique en faveur de ces deux nations vaudra à la France, l'Angleterre et la Suède d'être accusées de « *séparatisme tchèque* ». Dans le même temps l'influence

olympique ne se limite pas au seul l'occident comme en témoigne la présence de la Chine aux J.O. de 1904 (USA) sous la forme de représentations baptisés « olympic events » durant les Jeux avant l'édition de Pékin 2008. Après l'armistice en 1918, l'histoire donnera raison à Coubertin avec l'avènement d'un état tchèque indépendant. Dans les années d'entre deux guerres Coubertin et le C.I.O. refusent de reconnaître la dimension féminine du sport et en particulier sa célébration olympique fort bienvenue et due à la seule initiative des pratiquantes. A l'occasion des premiers J.O. féminins organisés en 1922 à Paris grâce à une Française Alice Milliat, Coubertin et la fédération française d'athlétisme refusent leur soutien et leur label sans discussion ! La mention de ces Jeux également internationaux prendra sa place dans l'histoire grâce au gouvernement français qui trancha en leur faveur. Le Ministre Gaston Vidal permettra ainsi la tenue des premiers J.O. féminins boycottés par Coubertin. Ceux-ci se dérouleront avec succès à Göteborg (1926), à Prague (1930) et à Londres (1934) ce qui leur laissait augurer un avenir serein. Mais au congrès de Berlin en 1936, ils seront interdits via la dissolution de la Fédération internationale féminine (présidée par l'ardente Alice Milliat). Le choix de Berlin en 1931 pour les Jeux de 1936 provoquera des boycotts individuels de sportifs dont le couple français, double champion olympique en patinage artistique (Andrée Joly et Pierre Brunet), celui du vulcanologue devenu Ministre Haroun Tazieff alors sélectionné dans l'équipe de boxe belge et bien sûr ceux de nombreux athlètes juifs devinant la tournure tragique des événements. Mais un autre type de boycott tout à fait unique se produit dans l'histoire olympique en dehors du C.I.O. et des gouvernements. Une géographie sportive non prévue par Coubertin se dessine autour de la solidarité et de la paix. Une mobilisation sans précédent de sportifs en Europe et aux USA soutenus des deux côtés de l'océan par les syndicats ouvriers met sur pied une « Olympiade de la paix » à Barcelone cité républicaine et candidate aux J.O. battue par Berlin. En France, des sportifs de haut niveau se mêlent aux pratiquants amateurs dans une ambiance de fraternité teintée de militantisme avec le relais de la FSGT. L'ouverture officielle de ces Jeux alternatifs prévue le 19 juillet 1936 n'aura finalement jamais lieu : le général Franco engageant le même jour l'Espagne dans une guerre civile fratricide et sanglante. L'échec est complet pour la paix quand le succès est total pour les J.O de Berlin et surtout pour le régime nazi.....

Les « premières » des J.O. de Grenoble en 1968

Après la guerre de 1939-45 le retour des J.O. en 1948 à Londres est marqué par l'ouverture d'une nouvelle phase dans l'évolution de cette géographie sportive qui sera dominée par la tension entre l'Est et l'Ouest. Bien que les J.O. d'hiver de St Moritz soient placés sous le signe de la paix l'olympisme est imprégné des tensions internationales entre les deux blocs Est et Ouest qui s'affrontent sur les stades en été et en hiver. Un tournant se produit précisément aux Jeux d'hiver, ce sont ceux de 1968 à Grenoble où la médiatisation et la professionnalisation des sports d'hiver et notamment le ski se révèlent avec la découverte populaire du ski de fond : autant de facteurs liés à la société des loisirs qui vont contribuer à donner un essor touristique aux stations de montagne et à leur région. Le renouveau tant attendu du ski alpin avait commencé de sonner le réveil aux J.O. d'hiver de Squaw Valley (1960) grâce à Jean Vuarnet en or et Guy Périllat, en bronze dans la descente. La suite devait confirmer dans la foulée, et au-delà des espérances, la qualité de nos championnes et champions avec la razzia de Portillo (Mondiaux de 1966 au Chili) avant l'apothéose de Grenoble. Mais encore fallait-il oser penser l'impensable en 1960 dans une ville se relevant des séquelles de la guerre et dont le rôle lui avait valu la croix de la résistance décernée par le Général de Gaulle en 1946. La ville et la région de Grenoble après les Jeux de 1968 ne seront plus les mêmes. Dans une formule saisissante, le ministre de la Jeunesse et des Sports du moment, François Missoffe avait résumé cette mutation : « Avant les Jeux, Grenoble avait trente ans de retard et après les Jeux, elle a eu vingt ans d'avance ». Les questions de transport

se trouvent en grande partie réglées avec la modernisation des voies de chemin de fer et la transformation de l'aérodrome militaire de Saint-Geoirs en aéroport civil. Des routes aux équipements sportifs en passant par les services, les bâtiments administratifs, etc... Les financements du budget des J.O. de Grenoble ont été consacrés pour 91% à des investissements hors équipements sportifs, ce qui représente le taux le plus important à ce jour dans l'histoire olympique ! Ce phénomène n'est pas pour autant spécifique à Grenoble, bien au contraire. En effet c'est la tendance lourde de toutes les villes hôtes des J.O. sans exception qui trouvent grâce à cette élection, un argument décisif auprès des investisseurs pour réaliser des bonds en avant. Le bon niveau d'équipement d'une ville candidate ne joue donc pas forcément en sa faveur à l'exemple de Paris vis-à-vis de Londres dans la compétition pour les J.O. de 2012.....Forte des effets de ce bond qualitatif Grenoble et sa région ont non seulement gardé le dynamisme généré par les Jeux mais la nouvelle plate forme territoriale de la métropole a su s'ouvrir sur le monde et s'appuyer sur l'innovation technologique comme sur le développement durable. La montagne est aussi et surtout un cadre de vie naturel d'exception qui a fait de Grenoble un site connu du monde entier (à la différence de la situation dans les années 60...). Les J.O. de 1968 ont été le théâtre spectaculaire ou en coulisses de « premières » qui vont être intégrées ensuite dans la saga des Jeux. Ces « premières » ont contribué à faire des Jeux d'hiver des scènes touristiques privilégiées. À Grenoble elles étaient au nombre de dix : film de candidature, « Trois roses, cinq anneaux » par Jack Lesage, mascotte olympique le « Shuss » d'Aline Lafargue (écrit Schuss depuis), symposium européen de sculpture, reliant art et sport dans l'olympisme et renouant ainsi avec une tradition perdue depuis le début du siècle, utilisation d'une charte graphique (Roger Excoffon), médailles gravées par disciplines avec un pictogramme gravé, retransmission en télévision couleur (chaîne américaine ABC et ORTF en France), contrôles anti-dopage et tests de féminité, caméras de contrôle sur les parcours (ce qui permit de montrer la « tricherie » de Karl Schranz dans le slalom spécial), affichage chronométrique en direct sur la télévision et service de presse pour les journalistes : l'essor touristique du plateau du Vercors où le ski nordique avait été organisé est né avec les J.O. de 1968 et l'impact international du tourisme de montagne de la région a été un élément décisif de l'attractivité pour les entreprises du monde entier.

2^e partie : Claire Grangé

Je vous propose d'examiner les deux autres éditions de Jeux, celles qui encadrent le siècle et leurs influences sur le développement du territoire.

Mais, poserait-on la question imaginée par les organisateurs du colloque, du rôle des Jeux olympiques en tant que promoteurs du tourisme à propos des J.O. d'été ? Si les grandes manifestations (coupes du monde de football, Jeux olympiques d'été) attirent beaucoup plus de public, ce mouvement touristique reste lié à l'événement lui-même ou aux stades où il s'est déroulé. Suivant les enjeux, ces rendez-vous internationaux peuvent être l'occasion de valoriser au travers du sport, l'ensemble de la culture et de l'économie d'un pays et deviennent alors, une véritable opération de promotion d'envergure nationale dont les retombées peuvent être touristiques mais sont surtout économiques ou géopolitiques.

Le concept homogène de l'organisation des Jeux olympiques d'été est celui d'une métropole et de ses stades. Or, avec les Jeux d'hiver, on joue une partition où il s'agit toujours de raccorder l'urbain aux contraintes des sites d'extérieur. Car, la spécificité des Jeux d'hiver, justement c'est : l'hiver et la pratique de sports qui certes, nécessitent des équipements, mais surtout qui sollicitent la nature, un territoire, un paysage.

1 – Aux origines était Chamonix

Depuis la découverte des « Glacières » du Mont-Blanc par les Anglais Windham et Pococke dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle, le voyage aux Alpes fait partie du « Grand Tour » initiatique qui enchante l'aristocratie britannique. Il s'agit alors uniquement d'une villégiature estivale qui se pratique en Suisse et à Chamonix, qui construit ainsi sa réputation unique de haut lieu de l'alpinisme.

Les débuts du tourisme d'hiver ne commencent qu'après 1860, sous l'impulsion des hôteliers suisses, en particulier de St Moritz où les Anglais, toujours eux, s'adonnent aux jeux de neige ou de glace : patinage, promenade en traineau, luge... De 1900 à 1920, l'hiver n'est plus une saison morte pour la vingtaine de centres de sports d'hiver à la mode, où l'on retrouve une ambiance festive et citadine. Dans cette perspective et grâce au chemin de fer qui l'atteint en 1901, seule Chamonix en France dispose des équipements hôteliers et des infrastructures routières et ferroviaires pour s'imposer en tant que station hivernale internationale. On peut lire dans le journal « La Vie au grand air » du 2 février 1910 : « à part Chamonix, nous ne possédons que peu de stations de sports d'hiver vraiment qualifiées au point de vue sportif. Nous n'avons pas une industrie hôtelière très éduquée. Nous n'avons pas fait une assez large publicité. »¹

C'est donc dans ce contexte porteur, celui d'un tourisme émergent que va se dérouler la difficile naissance des Jeux olympiques d'hiver. En effet, si le baron Pierre de Coubertin, a su mobiliser un mouvement international et rénover les Jeux olympiques de l'ère moderne, depuis 1896 à Athènes, il est resté très frileux envers les sports d'hiver.

Et pourtant les sports d'hiver se développent et s'organisent. Depuis le premier concours international de ski en France en 1907 au Montgenèvre, des concours sont régulièrement organisés et le Touring club de France comme le Club alpin français déploient tous leurs efforts pour attirer les pratiquants et vanter les sports d'hiver.

Les sports de glace sont, quant à eux, très largement pratiqués. Rappelons que les Anglais fondent l'International Skating Union dès 1892 et que le patinage fait son apparition dans le cercle olympique aux J.O. d'été de Londres de 1908. Mais le patinage est supprimé du programme des J.O. de Stockholm, en 1912, car les Suédois ne veulent pas faire concurrence aux Jeux de la Scandinavie, les Jeux nordiques. Ce n'est qu'après la 1^e guerre mondiale que le patinage et le hockey réapparaissent aux J.O. d'été d'Anvers en 1920.

Créés par un colonel de l'armée suédoise, Victor Gustav BALCK, ami de Pierre de Coubertin, ces Jeux nordiques, qui proposent des épreuves de ski nordique, de saut et de patinage, sont organisés en Suède tous les 4 ans de 1901 à 1913, puis en 1922 et 1926 et ils sont très populaires. Les Scandinaves revendiquent une longue antériorité dans la pratique du ski et affichent leur supériorité technique. Il est vrai que le ski n'a été introduit en France qu'à la toute fin du XIX^e siècle, par l'alpiniste Grenoblois Henri Duhamel, qui avait découvert une paire de skis norvégiens (bien-sûr !) à l'Exposition universelle de Paris en 1878.

Au sein même du Comité international olympique, les pays alpins, la Suisse, l'Italie et la France, soutenus par le Canada se livrent à une véritable croisade pour demander la création de Jeux olympiques d'hiver. Lors du congrès de juin 1921, alors que Pierre de Coubertin reste en retrait, le fougueux comte de Clary, président du Comité olympique français, appuyé par le Suisse de Blonay se fait convaincant et obtient l'organisation d'une « semaine internationale de sports d'hiver » en 1924. Trois jours plus tôt Paris ayant été choisie comme siège de la VIII^e olympiade, c'est donc à la France qu'est confiée l'organisation de ce prélude hivernal, qui ne recevra l'appellation de « premiers Jeux olympiques d'hiver », qu'en 1925 au congrès de Prague.

¹ In « Le Rêve blanc », Arnaud Pierre, Terret Thierry, p 42, PUB, 1993

Le choix du lieu des épreuves de sports d'hiver est laissé à l'appréciation du Comité olympique français et après de longues négociations, Chamonix est enfin désignée le 27 novembre 1922 et la convention d'organisation signée le 20 février 1923. Il reste à peine un an pour se mettre en place et construire les équipements avant la cérémonie d'ouverture le 25 janvier 1924.

2 – 1992, les Jeux de la maturité

En 1992, 68 ans après Chamonix (24 + 68 = 92 !), le contexte touristique et sportif est tout autre. Quelques chiffres seront plus explicites : à la veille des Jeux olympiques, la Savoie compte 350 000 habitants et dispose de 500 000 lits touristiques. Dans la région de la Tarentaise et du Beaufortain, il y a 300 000 lits touristiques pour 100 000 habitants. Selon Pierre Préau, que je cite : « beaucoup plus que dans la Haute-Savoie voisine (qui compte 640 000 habitants et 500 000 lits touristiques) où le tourisme fut plus précoce et plus classique, l'aménagement de la montagne pour le ski est, en Savoie, une révolution à partir de 1950. »²

L'idée de transformer les alpages en champs de neige revient probablement aux Italiens avec la création de Sestrières en 1931 (futur site des J.O. de Turin 2006). Mais en Savoie, l'aménagement de l'espace spécifique pour le ski va promouvoir un développement touristique de grande ampleur, que certains ont appelé le « plan neige » ou « l'or blanc ». À la suite du concept pionnier « ski aux pieds » inauguré à Courchevel en 1946, toute une série de stations sera construite principalement entre 1960 et 1975, dont certaines deviendront sites olympiques pour les J.O. de 1992.

C'est alors que les trois histoires s'entrecroisent, celle des sports d'hiver, du développement touristique et du mouvement olympique. La personnalité d'Émile Allais en est une parfaite illustration et contribue à forger une culture sportive de la montagne. Premier médaillé français des Jeux olympiques d'hiver en 1936, l'année même de l'introduction des disciplines alpines dans le circuit olympique, il met au point en 1937, la technique du ski moderne fondée sur le virage skis parallèles, puis devient conseiller des fabricants de ski et lance, notamment le fameux « Allais 60 » de chez Rossignol. Il imagine également le concept du domaine skiable et dessine soigneusement le profil des pistes qui représentent, pour lui, la richesse de la station. Le maillage des remontées mécaniques est implanté en réseau et, pour permettre l'évolution de milliers de skieurs sur un même site, il a l'idée de l'entretien du domaine skiable avec des chenillettes-dameuses dès 1962.

Cette période de la grande aventure de la construction des stations des années 1960 favorise les innovations des architectes, tels que Michel Bezançon à La Plagne, Charlotte Perriand et l'Atelier d'architecture en montagne pour Les Arcs ou Jacques Labro pour Avoriaz, qui créent un art de vivre en altitude, dans la pente et dans la neige.

Dans les années 1980, l'univers des stations répond aux besoins de loisirs de la société de consommation. La technique du ski est devenue très affinée et l'enseignement a formé un nombre important de skieurs sportifs qui utilisent du matériel régulièrement perfectionné par les fabricants et qui s'essaient même aux nouvelles glisses. On mesure la fréquentation des vacanciers selon le taux de départ à la neige qui enregistre en 1984, le record de 10% de la population française. Depuis, ce chiffre plafonne et même diminue³.

En compétition, l'intérêt pour le ski alpin domine celui pour le ski de fond et de jeunes talents ont remplacé la « dream team » de 1968, avec, par exemple : Perrine Pelen aux J.O. de Lake Placid en 1980 et de Sarajevo en 1984. En 1988, aux J.O. de Calgary, Franck Piccard retrouve

² In Préau Pierre, texte Maison des J.O, salle aménagement de la montagne, exposition « Traces olympiques », 2000

³ In « *La montagne victime des sports d'hiver* », Philippe Descamps, Le Monde diplomatique, p 20, Février 2008

le chemin de l'or dans la nouvelle discipline du super G alors qu'Alberto Tomba enthousiasme des foules d'admirateurs. Le patinage artistique, merveilleusement retransmis par la télévision, s'impose comme une discipline reine des Jeux avec la superbe Katarina Witt aux J.O. de Sarajevo et de Calgary et le couple de danse sur glace Jayne Torvill et Christopher Dean dans un boléro époustoufflant à Sarajevo.

En 1986, au moment où les Jeux olympiques sont attribués à Albertville et à la Savoie, on se trouve dans le contexte d'un marché touristique mature, avec des disciplines et des techniques sportives maîtrisées et perfectionnées. L'organisation des Jeux de 1992 couronne 50 ans de développement des sports d'hiver en France et le dispositif olympique annonce clairement qu'il s'inscrit dans un contexte d'aménagement du territoire.

3 – Les enjeux olympiques et sportifs et leurs influences

Incontestablement, les Jeux de Chamonix sont les fondateurs de l'olympisme d'hiver avec 16 pays participants et 294 athlètes alors que les 1ers Jeux d'été d'Athènes avaient réuni 13 pays et 295 athlètes. En plus d'une organisation sans faille, Pierre De Coubertin est obligé de reconnaître que « ces Jeux ont eu l'immense mérite de révéler aux spectateurs des exercices dont ils ne soupçonnaient pas la beauté ». L'idée olympique d'universalité en sort grandie en intégrant tous les sports et toutes les nations.

Les 16 épreuves sportives des J.O. de 1924 sont des spécialités nordiques : ski nordique, saut à skis, patinage de vitesse et artistique, auxquels s'ajoutent le hockey, le bobsleigh et le curling et les Scandinaves remportent la plupart des médailles. Mais, selon les auteurs de l'ouvrage *Le Rêve blanc*⁴ « le véritable triomphateur de ces 1ers Jeux est... le ski. Alors que les autres disciplines olympiques disposaient déjà de leurs championnats internationaux, le ski n'avait jusqu'alors suscité que des compétitions locales ou régionales ». Le ski est désormais, consacré en tant que sport international, pouvant être pratiqué par les montagnards et les hivernants et sa représentation ludique est affirmée au détriment de son rôle utilitaire ou de bien-être. Le ski prend son autonomie et la première conséquence des J.O. de Chamonix est la création de la FIS (Fédération internationale de ski) en janvier 1924, puis de la Fédération française de ski le 15 octobre 1924. Très paradoxalement, l'une des conséquences indirectes de ces Jeux est de permettre l'essor du ski... mais du ski alpin, surtout après les années 1930, lorsque le problème de la remontée mécanique est résolu (en 1933) et que le ski alpin devient ensuite une épreuve olympique. Et la popularité du ski va entraîner le développement du tourisme hivernal.

Pour les Jeux d'Albertville et de la Savoie, le contexte international est plus présent. Le Président du C.I.O., Juan-Antonio Samaranch a mis en place avec succès une nouvelle politique sur le plan financier et diplomatique. Après le fiasco financier des Jeux d'été de Montréal en 1976 et à l'inverse le succès du sponsoring des Jeux de Los Angeles en 1984, la règle est d'annoncer que « les Jeux paieront les Jeux ». Le Comité d'organisation des Jeux de 1992 va quasiment remporter ce pari, puisque pour un budget de dépenses d'organisation de 640 millions d'euros⁵, le delta sera de moins de 7% (soit 44 M€), pris en charge par l'État pour 75% et par le Département de la Savoie pour 25%, qui solde sa part sans impôts nouveaux dès l'été 1992, grâce à des provisions réalisées pendant 5 ans.

Sur le plan diplomatique, les années des boycotts sont dépassées, le mur de Berlin est tombé en 1989 ce qui fait que l'ex-URSS, en pleine recomposition, participera aux Jeux de 1992 sous le nom de « l'Équipe Unifiée ». Mais la guerre est aux portes de l'Europe depuis août 1990 et la Yougoslavie, qui avait été un symbole de l'unité des peuples en 1984 à Sarajevo, est en train de se déchirer. Au début de 1992, au moment des J.O., il y aura toutefois un arrêt

⁴ Op. cit. p 69

⁵ À l'époque en francs français : 4 201MF

des hostilités ⁶ et c'est encore sous le nom de Yougoslavie, que ce pays participera aux XVIes Jeux olympiques d'hiver.

La problématique olympique évolue aussi. Afin de permettre une meilleure visibilité pour les grands sponsors, pour la dernière fois en 1992, les Jeux d'été de Barcelone et les Jeux d'hiver d'Albertville se déroulent la même année (Ils seront ensuite décalés tous les 2 ans). À l'inverse, le mouvement paralympique arrive enfin à s'affirmer et pour la première fois, les épreuves des Jeux paralympiques ont lieu sur les mêmes sites que celles des Jeux des athlètes valides, en particulier dans la station de Tignes.

Les enjeux sportifs sont de fiabiliser l'équipement de ski alpin, de créer des infrastructures pour les sports de glace et le nordique et d'intégrer, dès la conception du projet, l'utilisation post-olympique. On retrouve ici l'importance de la problématique sport-tourisme en Savoie et le rôle d'accélérateur d'un grand projet fédérateur comme celui des Jeux olympiques. Toutes les pistes de ski alpin, intégrées dans les domaines skiables des stations de Tarentaise, ont une double vocation, qui permet l'organisation de compétitions et la pratique grand public. C'est également le cas des boucles de ski de fond tracées au col des Saisies. La création des quatre patinoires d'Albertville, Courchevel, Méribel et Pralognan, répond à cet objectif de polyvalence, en particulier celle d'Albertville qui allie une fonction sportive, récréative et d'accueil d'événements sportifs ou culturels. Les tremplins de saut de Courchevel, seuls sites d'entraînement en France, constituent cependant un élément d'attraction touristique. Quant à la piste de bobsleigh et de luge de La Plagne, unique en France, elle a un réel impact touristique avec la pratique du bobraft⁷. D'ailleurs, malgré leur coût de construction et d'exploitation élevé, on continue de construire des pistes de bobsleigh (J.O. de Lillehammer 1994 et Turin 2006 en Europe).

Sur le plan sportif, on est à la veille, mais à la veille seulement, de grandes évolutions techniques. Le mode de notation du patinage artistique commence à être remis en question ; Il faudra une bonne dizaine d'années pour mettre en place un nouveau système (2004/2005). Les patins de vitesse et de piste courte fonctionnent avec des cales qui ne sont pas encore articulées. La technique du « skating » en ski de fond, qui fait son apparition à partir de 1988, va s'imposer. Par contre, en ski alpin, l'utilisation des skis paraboliques et plus courts n'a pas commencé. Une fois cette nouvelle technique répandue par les compétiteurs puis relayée par les fabricants après 1995, cela relancera indéniablement la pratique du ski alpin. En effet, les années 1990 à 2000, vont voir l'explosion de la pratique du snowboard ou surf des neiges, rapidement consacré par l'entrée dans le cercle olympique en 1998, aux J.O. de Nagano. Toujours, l'aller et retour entre la compétition, la pratique récréative et les aménagements touristiques.

4 - L'impact sur le territoire : quel héritage ?

Déjà en 1924, l'enjeu est celui du développement touristique et Chamonix recherche sa consécration comme grande station internationale de montagne, capable de rivaliser avec les stations de Suisse et d'Autriche. Pourtant les habitants de Chamonix assument seuls le coût des constructions des équipements sportifs en faisant des emprunts auprès des propriétaires de grands hôtels et des banques ; le Comité olympique français ayant réduit le maigre financement initialement promis.

Dotée d'installations sportives neuves et prestigieuses, Chamonix tire profit des Jeux olympiques, avec notamment une patinoire conçue pour le patinage de vitesse, le hockey, le curling et ceinturée d'une route permettant le ski-joering et la circulation des traîneaux. Et

⁶ Fin officielle du conflit en 1995

⁷ Bobraft : spécialement conçu pour expérimenter le bobsleigh entre amis, cet engin auto-guidé et auto-freiné embarque 4 passagers à une vitesse d'environ 80 Km/heure

c'est là que réside l'équivoque. Car, les retombées profitent bien à Chamonix, qui conforte sa position de station d'envergure, qui enclenche un processus de modernisation des installations par la construction de nouveaux téléphériques (le Midi en 1927, le Brévent en 1928) et concentre plus des 4/5 des lits d'hôtel des stations de montagne⁸. Mais Chamonix reste d'abord un lieu de villégiature estivale et LA ville du mont Blanc. Or, on se trouve à une date charnière. En effet, le développement et la mode du ski alpin – et non des disciplines nordiques et du patinage comme pour les Jeux de 1924 – vont essaimer et permettre l'essor d'autres villages prêts à devenir des stations concurrentes comme Megève... Chamonix demeure un cas particulier.

Les XVIes Jeux olympiques d'hiver s'annoncent clairement comme un concept d'aménagement du territoire, que l'on qualifierait aujourd'hui de projet de développement durable. L'initiative de la candidature, en décembre 1982, est prise par le Conseil général de Savoie. Tout au long des dix années d'élaboration, le projet olympique sera conduit par deux personnalités complémentaires, Michel Barnier, Président du Conseil général de Savoie et soucieux de l'avenir du territoire et Jean-Claude Killy, dont l'aura de triple médaillé olympique et d'homme d'affaires rayonne sur le plan international.

L'objectif du dispositif olympique est de renforcer le produit touristique, en comblant le retard des équipements publics et en permettant d'affronter la concurrence à l'horizon des années 2000. L'amélioration des infrastructures routières, ferroviaires et aériennes est au cœur du projet, avec en particulier le tracé de l'autoroute jusqu'à Albertville, prolongée par une voie rapide jusqu'à Moûtiers et l'arrivée du TGV à Bourg-St-Maurice. 760 Millions d'€uros sont investis sur le territoire avec des modes de financements croisés entre l'État, la région Rhône-Alpes, le département de la Savoie, les stations de sports d'hiver et les sociétés de remontées mécaniques. Le résultat est de faciliter le transit des populations touristiques avec des accès compétitifs puisqu'en période de pointe 35 000 véhicules/ jour accèdent à la Tarentaise contre 18 000 avant les travaux.

D'autres modernisations sont entreprises : modernisation de l'hôtellerie savoyarde, rénovation des hôpitaux et des gares de vallée, programme d'assainissement des eaux usées et traitement des boues résiduelles (capacité épuratoire multipliée par 3), réhabilitation de friches industrielles par l'implantation de logements ou commerces. Dans le domaine culturel, l'échéance olympique représente une opportunité pour financer le programme de restauration du patrimoine baroque de Savoie, la création du centre culturel Le Dôme à Albertville, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau à Chambéry. C'est aussi l'occasion d'innover en réalisant, depuis 1993, la Maison des Jeux olympiques, centre d'interprétation de l'olympisme, des sports d'hiver et de la montagne, aujourd'hui présidée par Vincent Rolland, vice-président du Conseil général de Savoie et en charge du tourisme.

Grâce aux J.O. de 1992, cet effet d'accélération permet de faire gagner 15 ans d'avance à la Savoie et d'optimiser ses atouts touristiques. Ces programmes ont également des effets structurants sur le territoire en renforçant les fonctions urbaines des villes de fond de vallée, ce qui les rend plus attractives.

D'autre part, on peut relever un autre type d'impact, d'ordre sociétal ou immatériel. Il s'agit de la participation de l'événement olympique à la construction identitaire du territoire.

Cet effet est né d'une idée innovante, celle d'inscrire le dispositif olympique dans une problématique de réseau, une problématique de territoire et non dans une problématique de pôle urbain. Dès le début, « le concept affirmé, assumé et réalisé des Jeux de 1992 est celui des Jeux d'une vallée de montagne »⁹. Le Comité d'organisation fait valider l'appellation des « XVIes Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie ». Les épreuves et la logistique

⁸ In op.cit. p 75

⁹ In Dossier de presse 1992-2006, « Savoie, les Jeux en héritage », article de Rémy Charmetant, p 3, Maison des Jeux olympiques/ Agence touristique départementale.

sont réparties sur plusieurs stations de sports d'hiver de la vallée de la Tarentaise et en Beaufortain. La ville hôte d'Albertville se positionne alors dans un concept de porte d'entrée, de base avancée de la montagne. Ce concept est resté inédit à ce jour, même si la réalité des faits montre que les sites des Jeux d'hiver sont toujours éclatés entre ville et montagne.

Les Jeux de 1992 ont eu un effet de cohésion en lançant les prémisses d'une organisation commune de l'espace touristique de Tarentaise. Dans les stations, véritables pôles économiques, l'habitude de travailler ensemble pour mieux communiquer a été initiée grâce aux Jeux olympiques de 1992. D'autre part, le mouvement des volontaires, qui a rassemblé 8 647 équipiers, a constitué un véritable ciment social, toujours actif aujourd'hui pour mobiliser les énergies en vue de l'organisation de grands événements sportifs (championnats du monde d'aviron 1997, championnats du monde de canoë-kayak 2002, Championnats du monde de ski alpin 2009...). Les Savoyards se reconnaissent dans cette image positive du territoire née de l'épopée olympique.

Enfin, les champions, ces grands « maîtres » de la glisse incarnent un idéal auquel s'identifier. Ces figures héroïques, que représentent les personnalités du sport ou du domaine artistique, contribuent à forger une image forte pour la Savoie. La légende des champions olympiques s'inscrit dans ce processus d'identification au territoire, tels que Jean-Claude Killy ou Marielle Goitschel, élevés à Val d'Isère et champions des neiges de Grenoble. Le relais est pris en 1992 par Franck Piccard, le skieur des Saisies, médaillé d'argent sur la Face de Belvedere à Val d'Isère et par Edgar Grosjean, médaillé d'or sous les neiges de Tignes. Puis viendra Jean-Luc Crétier, médaillé d'or de la descente de Nagano, élevé autant aux Arcs qu'à La Plagne.

À l'inverse, à Chamonix, l'image emblématique et symbolique est restée celle du guide de haute montagne et non du skieur. Et Roger Frison-Roche, originaire du Beaufortain, jeune secrétaire du comité des Jeux olympiques de 1924, devenu explorateur et écrivain célèbre, avait auparavant réussi à être admis au sein de la célèbre Compagnie des guides de Chamonix en 1930.

Les Jeux d'Albertville et de la Savoie resteront à jamais marqués par le génial chorégraphe et metteur en scène Philippe Decouflé. Dès la cérémonie d'ouverture, un envol de « découfleries » enchante les spectateurs et révolutionne le style des cérémonies protocolaires. Place à l'imagination, à la grande parade des sports d'hiver habillée de rouge et blanc, couleurs historiques de la Savoie, le geste sportif devient mouvement de danse et la synthèse est réalisée entre sport et culture.

Cette idée-là aussi est désormais associée à la Savoie.

À Chamonix comme pour Albertville et la Savoie, les Jeux olympiques ont été une consécration et ont permis d'amplifier la notoriété de ces sites de montagne.

Mais plus construite et aussi plus récente, l'empreinte des Jeux olympiques reste manifeste en Savoie. La dimension internationale de l'olympisme a ouvert les montagnards des vallées de Haute-Savoie et de Savoie aux autres cultures, de même que le tourisme favorise le mélange des populations.

Bibliographie 1^e partie :

- « Pierre de Coubertin : textes choisis direction Norbert Müller et Otto Schantz, Ed Weidmann, Zurich, Hidesheim, New York, 1986
- “ Le CIO à Lausanne- 1939- 1999 » Pierre Morath, Ed. Cabéditas Yens – sur- Morges, 2000
- « Alice Milliat- La passionaria du sport féminin » André Drevon, Ed. Vuibert, Paris, 2005
- « Les enfants d'Olympie » Préface de S.E J.A. Samaranch Président du CIO, Alain Arvin-Bérod, Ed. du Cerf Paris, 1996
- « Les neiges de Grenoble 1968- 2008 », Alain Arvin-Bérod, Ed. COLJOG, 2008

Bibliographie (2^e partie) :

- * Arnaud Pierre, Terret Thierry – Le rêve blanc – Presses universitaires de Bordeaux, 1993
- * Arvin-Bérod Alain, Berlot Jean-Christophe, Boisseau Rosita, Chappaz Gilles, Couasnon Michel, Dansero Egidio, Gerbaux Françoise, Grangé Claire, Lyon-Caen Jean-François, Préau Pierre – Traces olympiques – Revue N°30, L'Alpe / Glénat, hiver 2006
- * Ballu, Yves – L'hiver de glisse et de glace – Découvertes Gallimard, 1991
- * Bompard Jean-Jacques – L'encyclopédie du ski – Hermé, 2005
- * Descamps Philippe – La montagne victime des sports d'hiver - Le Monde diplomatique, février 2008
- * Exposition permanente Traces olympiques – Maison des Jeux olympiques d'hiver, 11 rue Pargoud, 73200 Albertville, juin 2000
- * Maison des Jeux olympiques d'hiver / Agence touristique départementale – Dossier de presse, impact sur la Savoie – éditions 1993, 1994, 1998, 2002, 2006
- * Kukawka Pierre, Préau Pierre, Servoin François, Vivian Robert – Albertville 92, les enjeux olympiques et l'empreinte olympique – Presses universitaires de Grenoble, 1991 et 1992
- * Pallière Johannès – Les premiers Jeux d'hiver de 1924 – Revue L'histoire en Savoie, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1991
